

Avis d'Appel d'Offres International

Don FAD N° : **21 00 155 003 674**
AAOI N°: **02/09-F/AOI/FAD/PALMT**

1. La présente Note d'information particulière sur l'acquisition fait suite à la Note d'information générale sur l'acquisition des marchés du présent projet, parue dans le UN Development Business du 16 Mars 2006 et aux avis généraux de passation de marchés actualisés publiés les 30 Juin 2009 et 01Juillet 09 respectivement dans les Journaux « Les Nouvelles » et « Express Madagascar ».
 2. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un don du Fonds Africain de Développement en différentes monnaies, pour financer le coût du Projet d'Appui à la Lutte contre les Maladies Transmissibles (VIH/SIDA/IST/TUBERCULOSE). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de fourniture **de sept véhicules de collecte sécurisée de sang.**
 3. La Vice-Primature chargée de la Santé et du Planning Familial invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres International, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour **la fourniture et livraison de sept véhicules de collecte sécurisée de sang.**
 4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés par l'Appel d'Offres peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la **Cellule d'Exécution du Projet d'Appui à la Lutte contre les Maladies Transmissibles (VIH/SIDA/IST/TUBERCULOSE), Immeuble TANA WATER FRONT - 1^{er} étage, Ambodivona Antananarivo 101, MADAGASCAR – Fax : 261 20 22 685 57.**
 5. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Cellule d'Exécution du Projet, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement par chèque libellé au nom du Projet d'Appui à la Lutte contre les Maladies Transmissibles (VIH/SIDA/IST/TUBERCULOSE), d'un montant non remboursable de **soixante dix mille Ariary (Ar 70.000)** ou son équivalent en monnaie librement convertible.
 6. En plus de la version papier, les soumissionnaires peuvent demander la version électronique sous forme de CD (Compact Disk) du Dossier d'Appel d'Offres auprès de la Cellule d'Exécution du Projet contre le paiement par chèque d'un montant supplémentaire de **cinquante mille Ariary (Ar 50 000)** libellé au nom du Projet d'Appui à la Lutte contre les Maladies Transmissibles.
 7. Le Règlement particulier de l'Appel d'Offres et les conditions générales du marché prescrits au Dossier d'Appel d'Offres sont conformes au Dossier-type d'Appel d'Offres de la Banque : Passation des marchés de fournitures, publié par la Banque Africaine de Développement, Juillet 2000.
-

8. Toutes les offres resteront valables pendant un délai de CENT VINGT (120) jours après la date prévue pour l'ouverture des plis et doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **22 FEVRIER 2010 à neuf heures (9h)**, heure locale, et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quinze millions d'Ariary (Ar 15 000 000)** ou leur équivalent en monnaies librement convertibles.

 9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le même jour que la date limite fixée pour la remise des offres à neuf heures 30 minutes (9h 30)**, heure locale, au Bureau de la **Cellule d'Exécution du Projet d'Appui à la Lutte contre les Maladies Transmissibles (VIH/SIDA/IST/TUBERCULOSE)**, Immeuble **TANA WATER FRONT - 1^{er} étage**, ,
Ambodivona Antananarivo 101, MADAGASCAR – Fax : 261 20 22 685 57-
Mail : cepsante@fadsante.mg ou cepsante@yahoo.fr
-